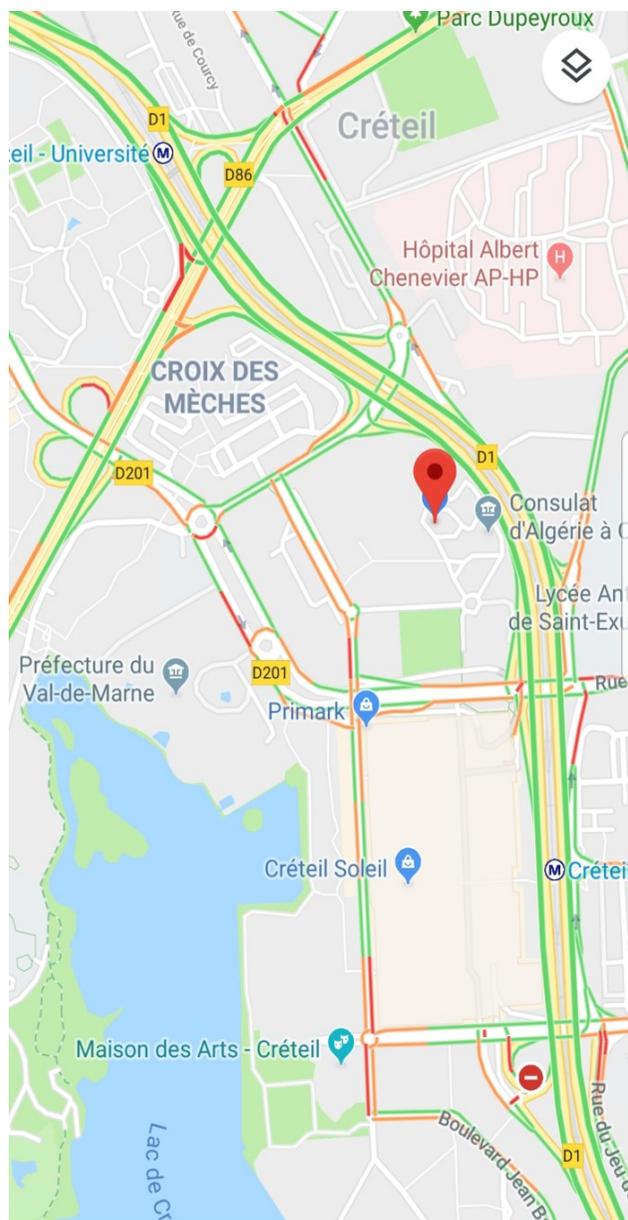


Plan d'accès



Adresse

Parc de la Brèche
Immeuble ARISTOTE
21 rue Olof Palme
94000 CRETEIL

Accès en métro :

Ligne 8 – Créteil - Préfecture

Accès en bus :

Bus 117, 181, 281, 308 : Arrêt Lycée Saint-Exupéry

Bus 317 : Arrêt Croix des Mèches

Accès en voiture :

Parking Préfecture ; Parking Créteil-Soleil

Contact

Téléphone :
01.78.68.23.71 ou 01.78.68.23.72
Fax : 01.78.68.23.80
cmp.creteil@aphp.fr



Centre Médico-Psychologique CMP ARISTOTE



Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h



Psychomondor.aphp.fr

Secteurs :
Créteil (94G07) et Maisons-Alfort (94G06)

Présentation

Le CMP est rattaché au DMU* de psychiatrie et d'addictologie du Professeur Marion LEBOYER
Groupe hospitalier H.MONDOR - A. CHENEVIER

Nos missions

Le CMP est un lieu de consultation, d'évaluation, et de traitement ambulatoire pluriprofessionnel.

Qui accueillons-nous ?

Les soins spécialisés s'adressent à une population :

- . Adulte
- . Domiciliée sur les communes de Créteil et Maisons-Alfort.

L'équipe

Une équipe pluridisciplinaire est là pour vous accueillir :

- . Psychiatres
- . Psychologues
- . Infirmiers
- . Assistants sociaux
- . Secrétaires médicales
- . Médiatrice santé-pair
- . Cadre de santé

Le fonctionnement

Le CMP est ouvert tous les jours de l'année, sauf les week-ends et les jours fériés.

Les consultations se font sur rendez-vous.

Pour une première prise en charge

Un rendez-vous est fixé avec un infirmier pour une première évaluation.

Un rendez-vous avec un psychiatre est alors proposé.

Si nécessaire, le psychiatre oriente vers une psychologue et/ou une assistante sociale.

Documents nécessaires :

- . Une pièce d'identité
- . La carte vitale
- . Un justificatif de domicile
- . Le nom du médecin traitant
- . Les ordonnances médicales

**DMU : Département Médico-Universitaire*

Le lien avec les différentes structures de notre DMU* psychiatrie-addictologie

Le CMP travaille en lien constant avec :

- . Les urgences psychiatriques de l'hôpital H.Mondor
- . Les unités d'hospitalisation du pôle psychiatrique
- . Le dispositif de soins partagé (DSP94)
- . L'addictologie d'A. Chenevier et E. Roux
- . Le centre de réhabilitation cognitive et sociale sur l'hôpital A. Chenevier et l'unité de jour de Boissy-Saint-Léger
- Les appartements thérapeutiques
- . Les centres experts FondaMental
- . La Permanence d'Accès aux Soins et à la Santé (PASS) Psychiatrie

Responsables médicaux :

- Pr Antoine PELISSOLO, chef de service
- Dr Aziz FERCHIOU, responsable du CMP